

C'est une histoire qui commence depuis 2016. Le nommé Nyamsi âgé de 23 ans au moment des faits revient d'une aventure foireuse en Afrique du Nord.

De retour au Cameroun et n'ayant plus où habité, il fait se fait accueillir dans une église dite de réveil de la ville de Douala, précisément au quartier Deido. C'est là alors que va commencer le « cauchemar » du jeune homme.

Pendant tout son séjour au sein de cette église de réveil, Nyamsi va se faire abuser sexuellement par le petit frère du pasteur. En effet, d'après la radio Balafon qui rapporte les faits, Il(Nyamsi) sera ainsi sodomisé pendant plusieurs mois par le frère du Pasteur.

Au cours de la relation qui devenait destructrice pour sa santé, Nyamsi va demander de l'argent à son amant pour recevoir un traitement anal. Malheureusement, il ne va recevoir que des promesses en échange.

Nyamsi va alors soutirer la somme de 150 mille FCFA à la caisse de la paroisse et fondre dans la nature. Rebondissement en janvier 2018. Nyamsi sera aperçu dans un premier temps par son ancien amant qui va simplement lui demander de reprendre la relation là où elle s'était arrêtée.

Après son refus, Nyamsi sera par la suite accusé publiquement de vol par la secrétaire de la Paroisse qui gardait l'argent à cette époque.

C'est ainsi qu'une plainte est déposée par le Pasteur de l'église dite de réveil au Commissariat du 9ème arrondissement de la ville de Douala. Nyamsi, est ainsi mis aux arrêts par les éléments du commissariat du 9ème arrondissement de la ville de Douala. Au moment de sa déposition, ce dernier va relater les faits de sodomie à l'inspecteur en charge de l'affaire. Seulement, cette version des faits ne va pas permettre à l'accusé d'être relaxé.

Le pasteur refuse d'ailleurs une entente à l'amiable. Accusé d'avoir volé la somme de 150 mille FCFA au sein d'une église dite de réveil, le nommé Nyamsi séjourne à la prison centrale de Douala depuis ce vendredi 02 Février 2018.

---